



Union européenne - Informations générales

- Thierry Breton, nouveau candidat français au poste de Commissaire européen
- Brexit : report au 31 janvier 2020
- Initiatives citoyennes pour les droits des travailleurs des plateformes et l'accès des personnes handicapées à une éducation inclusive

Actualité européenne de la protection sociale SANTE

- Lancement d'International Horizon Scanning
- Evaluation de la législation sur le sang, les tissus et cellules
- EMA : FAQ révisé sur les dispositifs médicaux
- EMA : 7 recommandations d'homologation
- EMA : guide sur les indications thérapeutiques
- Nouvelles règles pour le réseau Santé en ligne

FAMILLE/JEUNESSE

- Impact de la Directive sur équilibre vie privée et vie professionnelle

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

- Résultats du Conseil EPSCO
- Premier trilogue sur la coordination de la Sécurité sociale
- Lancement officiel de l'AET
- Rapport sur l'égalité des genres dans l'UE.
- Rapport sur les systèmes de protection sociale dans l'UE
- Baisse du nombre de personnes menacées de pauvreté

Agenda Publications

REIF Info, veille européenne réalisée par :
Arnaud Emériaux : +32 (0) 2 282 05 63
Audrey Tourniaire : +32 (0) 2 282 05 59
Anne-Claire Le Bodic : +32 (0) 2 282 05 64
Contact : info@reif-eu.org

Focus : Etablissements et services d'accueil du jeune enfant : prochaine grande priorité européenne ?

Alors que l'intronisation de la prochaine Commission européenne est suspendue à de nouvelles auditions de candidats-commissaires, il semble que certains sujets s'imposeront à son futur programme de travail.

La lutte contre les discriminations en est un : comme le signale le dernier [Eurobaromètre](#) sur le sujet, les mentalités évoluent dans l'ensemble des pays de l'UE. Cette évolution sera essentielle pour fonder l'adoption de mesures ambitieuses destinées à garantir l'égalité entre tous les citoyens européens, parmi lesquelles les nouvelles stratégies européennes en matière de handicap ou d'égalité entre les genres ou encore la directive « anti-discrimination » bloquée au Conseil depuis 2008 !

Les discriminations en termes de droits sont un premier enjeu. Le second est celui des discriminations de fait. Les inégalités entre les genres est un exemple de cette problématique : alors que l'égalité entre hommes et femmes est largement reconnue dans l'UE, les faits persistent à monter une autre réalité. L'index 2019 sur l'égalité des genres est très illustratif en la matière : les écarts demeurent dans tous les domaines. Tirons toutefois un élément positif des statistiques : les écarts entre hommes et femmes se réduisent et une réelle convergence sociale se dessine dans l'UE en la matière. A ces données quantitatives, on peut regretter une analyse qualitative : quelles mesures ont permis ces avancées ?

Un élément concordant semble expliquer la réduction de ces inégalités : une meilleure participation des femmes au marché de l'emploi grâce aux établissements et services d'accueil du jeune enfant (EAJE) et aux soins pour les personnes dépendantes (nous ne ferons pas l'outrage de rappeler que les femmes sont encore les premières « aidantes » informelles et les conséquences de ce constat). Au-delà des considérations purement morales liées à une société égalitaire, le potentiel retour sur investissement des EAJE est très important. Comme le mentionne le [dernier rapport](#) du Comité pour la protection sociale, ils participent, à l'instar d'autres services publics, à lutter contre le phénomène des travailleurs pauvres et plus spécifiquement à réduire la pauvreté des enfants et la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, à soutenir la participation des femmes au marché de l'emploi et, en accédant à des emplois de qualité à réduire leur risque de pauvreté et d'exclusion sociale.

Dans cette perspective, c'est très favorablement que nous devons considérer les dernières recommandations par pays de la Commission européenne qui appellent certains Etats à développer de tels services en respectant leurs engagements pris lors de l'adoption en mai dernier d'une [Recommandation](#) du Conseil relative à des systèmes de qualité pour l'éducation et l'accueil de la petite enfance.

Ne manque plus qu'une Commission pour lancer les travaux !

350
millions
d'économies annuelles
attendues par les pays
d'International Horizon
scanning
([IHSI](#))

7
Médicaments
approuvés pour
homologation
par l'EMA
([EMA](#))

Thierry Breton, nouveau candidat- Commissaire français.

Suite au rejet par le Parlement européen de la candidature de Sylvie Goulard au poste de Commissaire européen, le Président de la République, Emmanuel Macron, a proposé le 24 octobre à Ursula Von Der Leyen, Présidente élue de la Commission européenne, la nomination de Thierry Breton comme membre de la Commission européenne chargé de la politique industrielle, du marché intérieur, du numérique, de la défense et de l'espace. Thierry Breton a été ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie de 2005 à 2007 dans le gouvernement Raffarin III. Depuis février 2009, il est président-directeur général du groupe de services numériques Atos.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.elysee.fr>

Brexit : report au 31 janvier 2020.

Le Conseil européen est parvenu le 17 octobre 2019 à un accord avec les négociateurs du Royaume-Uni sur un protocole révisé sur l'Irlande et l'Irlande du Nord et une déclaration politique révisée fixant le cadre des relations futures entre l'UE et le Royaume-Uni. Toutefois, à la suite de multiples rebondissements, le Parlement britannique n'a, à ce jour, toujours pas ratifié l'accord de retrait. Ce qui est à peu près sûr est que le Royaume-Uni organise des élections législatives le 12 décembre prochain et que l'échéance du *Brexit* a finalement été reportée au 31 janvier 2020.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/2019/10/17/art50/>

Initiative citoyenne pour les droits des travailleurs de plateforme.

Jusqu'au 1^{er} avril 2020, les citoyens européens peuvent soutenir une [initiative citoyenne](#) appelant l'UE à prendre des mesures pour renforcer les droits des travailleurs prestant leurs services via une plateforme en ligne, notamment en créant une obligation pour ces plateformes de verser un revenu minimum garanti aux travailleurs engagés régulièrement pour leur compte.

Pour plus d'informations, voir :

https://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-1809_fr.htm

et : <https://eci.ec.europa.eu/006/public/#/initiative>

Initiative citoyenne pour l'accès des personnes handicapées à une éducation inclusive.

Ouverte jusqu'au 4 mars 2020, cette proposition [d'initiative citoyenne](#) vise à demander à la Commission d'élaborer une initiative législative sur un cadre européen

commun d'éducation inclusive, qui garantirait à tout enfant l'accès à des services d'intervention précoce, d'éducation et de transition vers le marché du travail.

Pour plus d'informations, voir :

<https://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/initiatives/open/details/2019/000002/en?lg=en>

Santé

Lancement d'International Horizon Scanning.

International Horizon Scanning Initiative (IHSI) a officiellement été lancée le 29 octobre. Constituée en association de droit belge, l'initiative regroupe 9 pays (Belgique, Pays-Bas, Irlande, Danemark, Luxembourg, Norvège, Portugal, Suède, Suisse) et vise à permettre aux autorités de prendre des décisions informées sur les prix des médicaments tout en améliorant leur position de négociation. Pour ce faire, les membres d'IHSI partageront, compileront et analyseront les informations scientifiques (études et essais) et financières (prix des médicaments, cours des entreprises, réactions des investisseurs...). L'objectif est de pouvoir mener des négociations conjointes. Les dispositifs médicaux pourraient être prochainement couverts. Un temps annoncé, la participation du Canada n'est à ce stade pas confirmée, mais l'IHSI vise à s'élargir à d'autres participants. De premiers résultats sont annoncés pour fin 2020.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.government.nl/latest/news/2019/10/29/minister-bruins-start-of-a-new-international-partnership-of-medicines>

Evaluation de la législation sur le sang, les tissus et cellules.

La Commission européenne a publié le 11 octobre une évaluation des Directives [2002/98/CE](#) sur le sang et [2004/23/CE](#) sur les cellules. Prenant acte des risques ayant émergé (Zika, dengue, Hépatite E...), du manque de cohérence des législations nationales, de l'insuffisance structurelle de dons de sang et des évolutions technologiques, l'exécutif européen envisage la mise à jour du cadre juridique via la procédure de [comitologie](#). L'analyse de la Commission a été partagée et discutée lors d'une [conférence publique](#) le 28 octobre.

Pour plus d'informations, voir :

https://ec.europa.eu/health/sites/health/files/blood_tissues_organs/docs/swd_2019_376_en.pdf

EMA : Mise à jour du FAQ sur les dispositifs médicaux.

L'agence européenne des médicaments (EMA) a publié une nouvelle version de son FAQ sur les dispositifs médicaux. L'EMA propose notamment des pistes pour identifier la législation applicable aux produits combinés.

Pour plus d'informations, voir :

https://www.ema.europa.eu/en/documents/regulatory-procedural-guideline/questions-answers-implementation-medical-devices-vitro-diagnostic-medical-devices-regulations-eu/745-eu-2017/746-tracked-changes_en.pdf

EMA : 7 nouvelles recommandations d'homologation.

Le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence européenne des médicaments (EMA) qui s'est réuni en octobre a émis 7 nouvelles recommandations d'homologation à l'intention de la Commission européenne. On trouve parmi elles un biosimilaire (Pegfilgrastim/Mundipharma) indiqué dans le traitement de la neutropénie et dont le médicament de référence est le Neulasta. La liste inclut également le tout premier vaccin contre Ebola (Ervebo/MSD Vaccins), qui a fait l'objet d'une procédure d'examen accélérée et dont l'usage était déjà autorisé à titre dérogatoire par la France pour les personnels les plus exposés.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.ema.europa.eu/en/news/meeting-highlights-committee-medical-products-human-use-chmp-14-17-october-2019>

EMA : Publication d'un guide sur les indications thérapeutiques.

Le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence européenne du médicament (EMA) a publié le 21 octobre un guide à l'usage des évaluateurs des autorités nationales visant à renforcer la cohérence dans la rédaction des indications thérapeutiques pour soutenir les décisions en matière de santé (procédure centralisée). Il fait suite aux discussions entamées par l'EMA avec le réseau européen pour l'évaluation des technologies de santé (EUnetHTA) et la communauté des payeurs, dont l'ESIP.

L'EMA relève trois enjeux à des indications plus précises et plus claires : (1) fournir de meilleures informations aux professionnels de santé, (2) renforcer le niveau d'information des organismes en charge des activités d'ETS pour améliorer les recommandations en matière de prix et de remboursement et (3) mieux informer les payeurs sur le rapport coût-bénéfice des médicaments ainsi que leur impact budgétaire.

Pour plus d'informations, voir :

https://www.ema.europa.eu/en/documents/regulatory-procedural-guideline/wording-therapeutic-indication-guide-assessors-centralised-applications_en.pdf

Nouvelles règles pour le réseau Santé en ligne.

La Commission a publié le 22 octobre la décision d'exécution 2019/176 relative à la gestion et au fonctionnement du réseau d'autorités nationales chargées de la santé en ligne. Ces mesures remplacent celles qui avaient été adoptées en 2011 pour la mise en œuvre de la Directive sur les soins de santé transfrontaliers. Elles visent notamment à intégrer les dispositions européennes en matière de protection des données, les évolutions en matière d'interopérabilité ou encore le format européen d'échange des dossiers de santé informatisés.

Pour plus d'informations, voir :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L:2019:270:FULL>

Famille/Jeunesse.

Impact de la Directive vie privée-vie professionnelle dans certains Etats membres.

Alors que la directive sur l'équilibre entre vie privée-vie professionnelle adoptée le 13 juin 2019 entrera en vigueur en juin 2022, la Confédération européenne des syndicats (CES) a publié une étude mettant en lumière les Etats dans lesquels cette nouvelle législation attribuera de nouveaux droits aux personnes ayant des responsabilités familiales (garde d'enfant, aide à un parent dépendant). Ainsi, les pères italiens, croates ou slovaques auront désormais le droit à un congé paternité payé tandis que la durée du congé de paternité sera doublée en République tchèque, aux Pays-Bas, au Portugal et en Roumanie. La CES souligne aussi l'importance du dialogue social pour tirer le plus grand parti des nouvelles dispositions, particulièrement au regard des négociations nécessaires pour garantir une rémunération adéquate des congés parentaux dont le montant est laissé à la discrétion des gouvernements nationaux.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.etuc.org/en/pressrelease/parents-7-countries-get-new-rights-paid-leave>

Emploi et affaires sociales

Résultats du Conseil EPSCO d'octobre 2019.

Le 24 octobre s'est tenu le Conseil des ministres de l'UE en charge de l'économie, des affaires sociales et de la protection des consommateurs (EPSCO). Grand enjeu de la Présidence finlandaise, les ministres ont adopté des [conclusions relatives à l'économie de bien-être](#) qui proposent un changement de paradigme dans les priorités de l'UE. Le bien-être des citoyens européens devient prioritaire à la croissance économique.

Ils ont également discuté de la lutte contre les discriminations, alors que qu'un nouvel [Eurobaromètre](#) vient d'être publié sur le sujet et que le projet de directive « anti-discrimination » est bloqué depuis 2008, notamment en raison de l'obligation d'un vote à l'unanimité au Conseil. Point à mettre en parallèle de la présentation de la proposition de la Commission pour utiliser le mécanisme des clauses passerelles pour passer à un [vote à la majorité qualifiée dans le domaine de la protection sociale et de la lutte contre les discriminations](#).

L'enjeu de l'investissement dans le capital humain dans un mode du travail en mutation a également été central lors de cette réunion qui a permis adopter des [conclusions](#) pour la promotion de la déclaration du centenaire de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour l'avenir du travail et qui a permis de débattre des moyens pour « [Faire coïncider les compétences et les besoins du marché du travail](#) » via une approche stratégique de l'apprentissage continu tout au long de la vie.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/epsco/2019/10/24/>

Premier trilogue sur les textes européens de coordination de sécurité sociale.

La Présidence finlandaise du Conseil, le Parlement européen et la Commission européenne se sont réunis à Strasbourg le 22 octobre dernier pour discuter du champ d'application de la négociation sur les textes européens de coordination de sécurité sociale. Ils ont convenu de s'appuyer sur [l'accord provisoire de mars 2019](#) comme base de négociation qui portera en particulier sur la législation applicable : la notification préalable, la définition des voyages d'affaires et la pluriactivité et le chômage (les prestations pour les travailleurs frontaliers et la durée d'exportabilité). Les prochains trilogues auront lieu les 11 et 18 novembre 2019.

Pour plus d'informations, voir :

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=849&langId=fr>

Lancement officiel de l'Autorité européenne du Travail.

Le 16 octobre, Jean-Claude Juncker a officiellement lancé l'Autorité européenne du Travail (AET). L'AET a pour objectifs de faciliter l'accès à l'information et aux services dans le domaine de la mobilité transfrontalière, de renforcer la coopération entre les administrations nationales, de jouer un rôle de médiation des différends entre les administrations nationales et de soutenir la lutte contre le travail non déclaré. Le [conseil d'administration de l'Autorité](#) s'est réuni pour la première fois le 17 octobre. En amont, la Confédération européenne des Syndicats (CES) et la Fédération européenne des travailleurs du bâtiment et du bois (FETBB) ont publié le 15 octobre [les détails de neuf affaires pouvant être qualifiées d'abus dont des travailleurs détachés auraient été victimes](#) et qui ont été envoyées à l'AET pour éventuelle enquête et demande de coordination d'une inspection conjointe et concertée. La seconde réunion du Conseil d'Administration de l'AET aura lieu début décembre et devrait adopter son programme de travail 2020. L'Autorité, qui sera basée à Bratislava (Slovaquie) en 2021, devrait fonctionner en pleine capacité en 2024.

Pour plus d'informations, voir :

https://europa.eu/rapid/press-release_IP-19-6063_fr.htm

Des progrès mais une amélioration lente et encore insuffisante pour l'égalité des genres dans l'UE.

Le 15 octobre 2019, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) a publié l'édition 2019 de son index sur l'égalité des genres. Si le rapport présente des progrès dans certains domaines, ils sont lents et restent limités : 5,4 points de plus depuis 2005 !

Cette année, l'index propose de nouveaux indicateurs spécifiquement liés à la Directive sur l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle (congrés parentaux, accès à des services de garde d'enfants abordables et de bonne qualité, soins informels pour les personnes âgées ou handicapées et services de soins de longue durée, transports et les infrastructures publiques, formules de travail flexibles et apprentissage tout au long de la vie). Ils viennent notamment confirmer que les

femmes sont toujours les premiers « aidants » informels mais aussi de comparer les situations nationales : en Allemagne ce sont 56% des hommes qui fournissent des soins informels aux personnes âgées ou handicapées.

Pour plus d'informations, voir :

<https://eige.europa.eu/gender-equality-index/2019>

Rapport sur les systèmes de protection sociale dans l'UE: contraintes budgétaires maintenues sur les dépenses et accroissement de la part fiscale dans le financement.

Telle est la synthèse de rapport produit par le Réseau européen sur les politiques sociales (ESNP) sur les politiques nationales de dépenses et de financement des systèmes de protection sociale.

Le rapport explique que malgré les besoins accrus liés aux dépenses en matière sociale liés à la crise économique, les politiques de maîtrise des dépenses publiques ont conduit à limiter les dépenses de pensions de vieillesse et de soins de santé. En parallèle, la part des cotisations sociales dans le financement de la protection sociale a eu tendance à diminuer, compensée par une augmentation de la part du financement par les impôts. Ce changement dans les sources de financement semble toutefois être davantage la conséquence de choix politiques destinés à limiter ou réduire les impôts sur l'emploi, en particulier les cotisations des employeurs, que d'une érosion de l'assiette - c'est-à-dire des revenus de l'emploi - sur laquelle les cotisations sont perçues.

En réponse aux débats nationaux quant à ce financement, le rapport estime que même si les systèmes qui dépendent des cotisations sociales ne sont pas menacés, leur financement devrait être diversifié afin de maintenir des niveaux de protection adéquats à long terme.

Pour plus d'informations, voir :

<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=en&pubId=8253&furtherPubs=yes>

Tendance à la baisse du nombre de personnes menacées de pauvreté mais l'objectif d'Europe 2020 encore trop éloigné.

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, le 17 octobre, Eurostat a publié ses dernières données disponibles relatives aux taux de personnes à risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE. Les résultats montrent une réduction du nombre de ces personnes depuis 2012 où la proportion atteignait 25% de la population européenne. En 2018, elle est de 21,7%, soit 2 points de pourcentage au-dessous du niveau de référence de 2008 mais le nombre est encore bien loin de l'objectif de la stratégie Europe 2020 qui devait permettre de sortir 20 millions de personnes du risque de pauvreté ou d'exclusion sociale.

Le rapport permet aussi une approche comparée. Ainsi, le taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale le plus élevé en Bulgarie, le plus faible en Tchéquie, la baisse

la plus importante du nombre de personnes menacées concerne la Pologne alors que leur nombre s'est accru au Luxembourg.

Pour plus d'informations, voir :

<https://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/10163476/3-16102019-CP-FR.pdf/8a98a29f-c593-d204-841b-fbdaaba3dd8a>

Evènements passés

21 octobre 2019, Bruxelles - Façonner la stratégie 2020-2030 de l'UE en faveur des droits des personnes handicapées.

Organisée par le comité économique et social européen (CESE), cette audition publique a été l'occasion de discuter du projet d'avis du CESE en cours de préparation pour alimenter les travaux des institutions européennes dans l'élaboration de la prochaine stratégie européenne sur le handicap.

Parmi les messages formulés par les parties prenantes, la question de la portabilité des droits des personnes handicapées a été récurrente tout comme celle de la mise en œuvre effective des droits reconnus.

Pour plus d'informations, contacter : info@reif-eu.org

23 octobre 2019, Paris - Mémoire de la REIF sur la mobilité des travailleurs dans l'UE.

La Représentation européenne des institutions françaises de sécurité sociale a organisé à Paris le 23 octobre dernier une conférence de presse afin de présenter son Mémoire sur la mobilité des travailleurs dans l'UE. Dans le contexte du renouvellement institutionnel de l'UE, cette contribution propose un état des lieux des principales problématiques que comporte la révision des règlements européens de coordination de sécurité sociale, des solutions concrètes et des recommandations à l'attention des (futurs) décideurs européens.

Pour plus d'informations, voir :

<http://www.reif-org.eu/etudes-et-dossiers/mobilite-des-personnes/communiquede-presse/memorandum-mobilite-reif/>

23 octobre, Paris - Pénuries de médicaments, à qui la faute ?

Lors d'une conférence-débat organisée le 23 octobre dernier par l'agence de conseil en affaires publiques Nile, Jacques Biot a exposé ses pistes de travail dans le cadre de la mission que lui a confié le gouvernement français sur les pénuries de médicaments. La mission s'attachera particulièrement à déterminer de manière systématique les causes industrielles et économiques des ruptures et à dresser la liste des médicaments-clés dont il faudrait potentiellement assurer la production en France ou en Europe. Des pistes visant à limiter les risques de pénuries seront explorées, y compris le recours aux organismes publics (AP-HP, Pharmacie centrale des armées et aux PPP) et les possibles renégociations de prix des molécules anciennes.

Pour plus d'informations, voir : <https://www.nile-consulting.eu/cafenile-jacquesbiot/>

Evènements à venir

13 novembre 2019, Bruxelles – SOLIDAR : Intégrer le socle européen des droits sociaux et les Objectifs de développement durable dans le semestre européen.

SOLIDAR organise un évènement pour présenter la première édition du « *Social right monitor* », une étude sur l'évaluation des considérations liées au respect du socle européen des droits sociaux et des Objectifs de développement durable dans le cadre du Semestre européen. La rencontre sera aussi l'occasion de débattre des résultats de du rapport et des moyens pour voir davantage refléter dans les recommandations par pays les droits sociaux.

Pour plus d'informations, voir :

<http://www.solidar.org/en/events/integrating-the-european-pillar-of-social-rights-and-the-sdgs-in-the-european-semester-civil-society-organisations-input>

15 novembre 2019, Lund – Séminaire MoveS sur les soins de santé transfrontaliers.

Le réseau européen des experts sur la mobilité et la coordination des systèmes de sécurité sociale (MoveS) organise une réunion en collaboration avec son expert suédois sur les soins de santé transfrontaliers, sujet de grande importance en Suède.

Pour plus d'informations, contacter:

moves@eftheia.eu

Common Minimum Standards for Unemployment Insurance, Comité économique et social européen, Octobre 2019, 7 p.

Le Comité économique et social européen (CESE) a publié une note présentant une vue d'ensemble des systèmes nationaux d'assurance chômage dans l'UE et formulant des recommandations politiques pour une convergence vers le haut. Si les États membres présentent de grandes disparités en ce qui concerne le soutien passif (taux de remplacement, couverture, période d'admissibilité) et l'assistance active (politiques actives du marché du travail), le CESE estime qu'une convergence vers le haut dans le domaine des systèmes d'assurance chômage contribuerait à amortir les chocs économiques futurs et à faciliter la mobilité des travailleurs. Si le Comité note qu'il est peu probable de parvenir à une convergence à long terme entre différents régimes d'assurance-chômage sans normes contraignantes, il préconise toutefois une approche prudente mêlant échange de bonnes pratiques, adoption dans un proche avenir d'une Recommandation et introduction d'éléments législatifs obligatoires.

Pour plus d'informations, voir :

<https://www.eesc.europa.eu/sites/default/files/files/csue-trojansky-en.pdf>

L'UE et la force de ses institutions, Confrontations Europe, Mario Telo, Octobre 2019, 1 p.

Mario Telo, Professeur de sciences politiques et de relations internationales à la LUISS (Libera Università Internazionale degli Studi Sociali) à Rome partage dans une note publiée sur le site internet du *think tank* pro-européen Confrontations Europe son analyse des nouveaux rapports de force institutionnels dans l'UE. Selon lui, si l'Union européenne est encore bien trop souvent décrite comme affaiblie par les multiples crises auxquelles elle doit faire face, les institutions européennes ont démontré néanmoins leur grande force, notamment dans le contexte du récent renouvellement institutionnel.

Pour plus d'informations, voir :

<http://confrontations.org/efranchonconfrontations-org/lue-et-la-force-de-ses-institutions/>

La Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale auprès de l'Union européenne (REIF) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne.

Depuis le 01 avril 2015, elle regroupe toutes les branches du régime général pour les travailleurs salariés et indépendants et le régime agricole : l'assurance maladie (CNAM), la retraite (CNAV), la famille (CNAF), le recouvrement (ACOSS), la mutualité sociale agricole (CCMSA), ainsi que l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (UCANSS). Le Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) et la Caisse de Retraite du Personnel Navigant Professionnel de l'Aéronautique Civile (CRPNPAC) l'ont également rejoint.

